

Discours Inauguration Mémorial de la Résistance et de la Déportation des Pays de Redon et de Vilaine Gare de Redon – Dimanche 26 avril 2026 - Redon



Monsieur le Sous-Préfet de Redon
Madame la Conseillère Départementale d'Ille & Vilaine
Monsieur le Conseiller Départemental d'Ille & Vilaine
Monsieur le Maire de Redon
Monsieur le Président de Redon Agglomération
Madame la Vice-Présidente de Redon Agglomération
Mesdames, messieurs les maires des communes de Redon Agglomération et des Pays de Vilaine

Messieurs les présidents des UNC (Union Nationale des Combattants)
Monsieur le Président du Souvenir Français Comité de Redon
Monsieur le Président du comité du souvenir des fusillés de Chateaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure

En ce jour de commémoration nationale dédié à la mémoire des victimes de la déportation, notre association est honorée de se joindre à vous pour cet hommage collectif. Ensemble, mesurons l'importance historique de ce moment mémoriel, venant graver durablement le souvenir des résistants et déportés dans l'histoire de notre territoire, celui des Pays de Redon et de Vilaine.

Dès sa création en mai 2022, l'association Mémoire des Résistants et Déportés des Pays de Redon et de Vilaine s'est donné pour mission de transmettre le souvenir de celles et ceux qui ont lutté et souffert durant la Seconde Guerre mondiale sur notre territoire.

L'un de nos engagements majeurs consiste à créer des lieux de mémoire en concertation avec les élus locaux. Partant du constat qu'il n'existe aucun espace fédérateur à l'échelle de notre bassin de vie interdépartemental — malgré la présence de monuments départementaux en Bretagne et en Pays de la Loire — Jean-René Marsac a impulsé la création d'un site unique.

Ce projet répond à une ambition claire : offrir un ancrage symbolique commun à toutes les communes de notre territoire.

Le choix de la gare de Redon s'est imposé comme une évidence. Véritable carrefour chargé d'histoire, ce lieu porte en lui la mémoire des prisonniers de la Grande Guerre et le poids stratégique de l'Occupation durant la seconde guerre mondiale. Au-delà de sa dimension économique, la gare se dresse aujourd'hui comme un témoin majeur de notre passé collectif.

Comment traduire notre engagement mémoriel afin qu'il devienne à la fois un outil pédagogique efficace et incarner le passage de témoin entre les générations ?

En rupture avec la pierre traditionnelle, nous avons choisi de conjuguer l'art, et la culture de la mémoire. Il en résulte une œuvre à la fois sobre, marquante, et puissante par son message, s'affirmant comme un trait d'union tourné vers l'avenir et la transmission.

Grâce au talent de Jean-Pierre Baudu, scénographe du mémorial et du sculpteur Bruno Régent — tous deux liés à une histoire familiale de résistance et déportation— le mur noir du tunnel de la gare s'est métamorphosé en un support mémoriel flagrant pour une œuvre mêlant fonte et laiton, symboles de la Résistance et de la Déportation.

Je céderai d'ailleurs la parole à Bruno pour qu'il vous présente lui-même sa création. Il saura mieux que quiconque en dévoiler les détails, les valeurs profondes et toute la charge symbolique.

Dès 2024, les esquisses de fonte et de laiton ont donné corps à ce projet. Après des présentations déterminantes en 2025 auprès de la Ville de Redon et de Redon Agglomération, l'adhésion des élus a été immédiate. Ce soutien, tant moral que financier, partagé entre la ville-centre et les 31 communes de l'Agglomération, a permis de concrétiser cette ambition, scellée par les conventions de 2025 et 2026. C'est un honneur pour nous que cette création artistique mémorielle vienne enrichir le patrimoine de la Ville de Redon à l'issue de cette cérémonie.

Je tiens à saluer l'adhésion remarquable dont ce projet a fait l'objet de la part de M. le Maire de Redon Pascal Duchêne et M. le Président de Redon Agglomération, Jean-François Mary.

Avec les ateliers Franck Cardinal de Redon, la métallerie François de Bains sur Oust, les services techniques de la Ville de Redon, la mise en chantier s'opère dès le mois de janvier 2026.

Aujourd'hui, c'est évidemment avec beaucoup de fierté que l'association vous présente et va vous dévoiler dans un moment le mémorial de la Résistance et de la Déportation des pays de Redon et de Vilaine.

Un grand merci à Jean-Pierre, Bruno et Franck. Leur talent et la justesse de leur vision donnent naissance ici et ce jour à une œuvre créative qui défie le temps. Elle continuera d'inspirer les générations futures, portant en elle, un idéal de paix et un souffle de liberté.

Mais cette inauguration n'est qu'un commencement, qu'un point de départ. Ce site doit devenir un trait d'union vers la connaissance, un support pédagogique pour nos scolaires, une étape pour les habitants et un jalon pour les chemins mémoriaux de nos communes. Nous imaginons déjà la valorisation complète de ce pôle ferroviaire, entre ce mur et le blockhaus de la gare sud, qui pourrait demain accueillir, pourquoi pas, un espace, un musée immersif.

Pour l'heure, je vous invite à consulter la plaquette informative disponible pour vous aujourd'hui et à découvrir notre site internet via le QR code que vous trouverez sur le cartel de l'œuvre, juste derrière ce rideau.

La Résistance et la Déportation dans les Pays de Redon et de Vilaine ne sont pas seulement des faits historiques. Elles incarnent le courage immense de ces femmes et de ces hommes qui, au cœur de nos communes, se sont levés et ont résisté contre l'occupant. Qu'ils aient été chefs de réseaux, espions, agents de liaison, maquisards, cheminots, gendarmes, passeurs, familles cachant des enfants juifs ou fermiers protégeant des réfractaires au STO (Service Travail Obligatoire), tous ont porté les valeurs de notre territoire.

Les prémices modestes de la Résistance des années 40-41 ont laissé place à une organisation rigoureuse. Qu'il s'agisse de réseaux, de mouvements ou d'actions civiles, cet engagement s'est poursuivi au mépris permanent du danger.

Pour ces résistants, être traqués et capturés par la Gestapo, avec le concours bien souvent des miliciens français et/ou bretons sous l'uniforme Waffen-SS, marquait le début d'un engrenage tragique : la déportation vers l'enfer des camps, suivie, bien souvent, de la mort.

La gare de Redon conserve l'empreinte indélébile de ce passé, marquée notamment par le passage de deux convois. Celui du 29 juin 1944, où furent entassés dans des wagons à bestiaux les enfants de nos communes : Eugène Renaudeau, Gustave Cheval, Honoré Dayon, Aristide et Prosper Thébault ou encore Pierre de Villeneuve. Sans oublier Marcel Deplantay, déporté *Nuit et Brouillard* qui a connu l'innommable. Puis se fut au tour des nôtres : Pierre Régent, père de Bruno. Jean Thébault, père de notre co-présidente Élisabeth. Et mon grand-père, Édouard Pussat. De ces 3 camardes de déportation, il fut le seul à ne jamais revenir.

Puis le convoi du 2 et 3 août 1944, dit "Train de Langeais", emporta vers l'enfer des camps, des figures majeures de Redon, dont nos deux Gaston, Sébilleau et Tardif, ainsi que Pierre et Antoinette Baudu. À leurs côtés, dans nos proches localités, tant d'autres résistantes et résistants "Morts pour la France" en déportation dans cette Allemagne nazie.

Ce matin, en faisant résonner 59 noms, c'est refuser l'oubli en les confiant à notre mémoire collective. Pour comprendre l'ampleur de cette tragédie, l'historien Jean Quellien¹ souligne que si la majorité des déportés appartenait à une Résistance structurée — qu'elle soit communiste, ou issue de mouvements ou de réseaux — près d'un tiers relevaient de la résistance civile, agissant sans protection clandestine.

Notre territoire, à la croisée de trois départements et deux régions, a payé un tribut effroyable. En Ille-et-Vilaine, 807 déportés de répression dont 137 femmes et 120 victimes de la persécution raciale. Dans le Morbihan, 645 résistants dont 59 femmes ont été arrachés à leur terre. En Loire-Inférieure, ce sont plus de 1 800 hommes, femmes et enfants qui furent déportés, dont 300 par haine raciale.

Les chiffres sont cruels. Si la moitié des déportés de répression a survécu, seuls 10 % des persécutés raciaux sont revenus. En Loire-Inférieure, aucun des 29 enfants juifs déportés n'a survécu.

Il est essentiel de le rappeler : si les résistants peuplaient les camps de concentration, les Juifs et les Tsiganes étaient systématiquement voués aux camps d'extermination, à la mise à mort immédiate.

À l'échelle nationale, on estime que 200 000 à 300 000 personnes composaient la Résistance active en 1944, soit environ 1,5 % de la population. Ce chiffre entre en résonance avec les 260 000 cartes de "Combattant Volontaire de la Résistance" délivrées à ce jour au titre de la loi du 15 mai 1946.

En regard, les soupçons de collaboration ont concerné environ 96 500 personnes, soit 0,25 % de la population. Indéniablement, l'engagement vers la liberté a été majoritaire.

Mais au-delà de ces moyennes nationales, quelle est la réalité de notre territoire ?

À ce jour, et bien que ce travail de mémoire se poursuive, notre association a identifié plus de 100 déportés nés, résidant ou arrêtés dans les Pays de Redon et de Vilaine. Parmi ces visages, 59 sont "Morts pour la France", dont une jeune femme et un enfant de 9 ans, arrêtés à Sainte-Marie parce qu'ils étaient juifs. En ce jour de cérémonie, nous tenons également à honorer la mémoire des huit otages de Guignen, tous raflés le 28 juillet 1944.

Si 39 déportés de répression ont pu revenir, le sort des déportés juifs de notre périmètre est plus tragique encore.

Sur 12 personnes déportées, dont quatre femmes et deux jeunes enfants, fait rare, seuls deux hommes ont survécu à l'extermination.

Ces chiffres nous rappellent que la barbarie, loin d'être un concept lointain, est une réalité qui a frappé nos voisins et nos rues.

Quant aux forces vives de la Résistance sur les communes de Redon Agglomération, nos recherches — bien qu'encore inachevées — recensent déjà plus de 350 titres homologués, dont une vingtaine de femmes. Ce travail se poursuit et s'élargit désormais à l'ensemble des Pays de Vilaine, avec une attention particulière portée à l'engagement des femmes, notamment chez les enseignantes.

Si un collègue de Redon honore déjà la mémoire d'Anne-Marie Boudaliez, du réseau Var, nous souhaitons que le nom de Rose Jan, directrice d'école et figure du mouvement Front National à Redon, soit bientôt gravé dans nos rues.

Cet éveil mémoriel s'inscrit dans un mouvement plus vaste : en 2030, le fort de Romainville, situé en Seine-Saint-Denis deviendra le Mémorial national des femmes en résistance et en déportation.

¹ Jean Quellien est professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Caen, spécialiste de l'histoire du Débarquement et auteur chez Tallandier d'une histoire de la Seconde Guerre mondiale (2015).

N'oublions pas qu'entre 1942 et 1944, ce lieu fut un camp de concentration. Comme à Compiègne, des milliers de déportés y ont vécu leurs derniers instants sur le territoire national avant l'exil vers les camps de la mort.

À l'heure où l'on cherche trop souvent à banaliser les tournants des pleins pouvoirs de 1933 et 1940, l'hommage à nos résistants s'impose comme un rempart nécessaire. Il nous confronte à la brutalité du nazisme ayant déclenché un conflit mondial et à la vérité d'un régime de Vichy antisémite, asservi à l'occupant.

On ne négocie pas avec l'histoire.

Contre les dérives négationnistes, la preuve de l'existence des camps de concentration et d'extermination demeure un fait incontestable et non discutable.

La mémoire de la Résistance et de la Déportation n'est pas une opinion.

Elle constitue une vérité absolue, un bouclier indispensable contre l'oubli et la falsification. Elle est le garant de notre conscience collective face aux tentatives de normalisation de l'inacceptable.

Je me permets de compléter les propos du maire, Pascal Duchêne, au sujet de Mme Antoinette Baudu, qui s'apprête à inaugurer notre mémorial. À 99 ans et cinq jours, Antoinette reçoit aujourd'hui la médaille de la ville de Redon, un symbole fort qui vient couronner son anniversaire de la plus belle des manières. Bon anniversaire, Antoinette !

Antoinette, vous êtes probablement la dernière personne déportée à pouvoir encore témoigner de son expérience dans le convoi dit de Langeais du 3 août 1944.

Vous êtes alors, encore une enfant âgée de 17 ans. C'est lorsque vous avez voulu faire évader de la prison de Rennes votre père, Pierre Baudu, qui avait été arrêté par la police allemande pour fait de résistance, que vous avez été arrêtée.

Pierre et sa femme Hélène, ont également fait partie de ce convoi tragique de Langeais.

Si Hélène votre mère et vous, avez pu être sauvées à la frontière allemande, après 15 jours de voyage éprouvants, Pierre votre père n'a pas eu cette chance. Après 10 mois d'horreur dans les camps de travail en Allemagne du Nord, il échoue au tristement célèbre camp de Bergen-Belsen, où il est sauvé in extremis par les Anglais à la libération en mai 1945. Terriblement affaibli mais sauf.

Antoinette, un immense merci pour votre présence à cette inauguration. Nous vous sommes d'autant plus reconnaissants d'avoir accepté, avec une telle simplicité, de dévoiler ce mémorial. Nous vous embrassons très fort.

Au nom de notre association, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux élèves de l'école Eugène et Maria Renaudeau, noms ô combien symboliques de la Résistance à Allaire. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à leur directeur, Jérémie Crespel.

Son engagement exemplaire a permis de mobiliser, même en plein repos scolaire, Adélaïde, Aélis, Loan, Loris, Louis, Lucien, Maloya et Pavel. Votre présence ici incarne magnifiquement cette transmission intergénérationnelle. Merci à Daniel Baron pour son implication précieuse dans l'organisation de ce moment, ainsi qu'aux parents qui ont permis à ces jeunes citoyens d'écrire, à nos côtés, une page d'histoire inoubliable.

Mes remerciements, au nom de l'association, s'adressent également à un homme d'exception, figure de la Résistance à Peillac : Monsieur Roger Macé. C'est avec émotion et une fierté partagée que nous vous saluons aujourd'hui, vous qui avez franchi 100 ans, un siècle de vie.

À travers vous et Antoinette nous reconnaissons cette "adolescence résistante" qui n'hésite pas à s'engager dès l'âge de 17 ans.

Je tiens aussi à saluer 20 familles ici présentes. En représentant vos pères, mères, oncles, tantes ou grands-parents - toutes et tous dans la Résistance - vous portez avec une dignité exemplaire l'héritage de leur courage. Merci du fond du cœur à vous, les descendants, pour votre fidélité à cette mémoire et merci à Jean-Claude Bourgeon pour son aide précieuse dans les contacts avec ces familles.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance envers le Sous-préfet de Redon et les conseillers départementaux d'Ille-et-Vilaine. Par leur implication, ils témoignent d'une sensibilité précieuse à l'histoire locale de la déportation et aux valeurs de la Résistance et de la Libération.

La présence des élus de 16 communes honorant cette cérémonie témoigne aussi de leur vive sensibilité aux enjeux mémoriaux. Nous les remercions vivement de soutenir ainsi la transmission de l'histoire de la Résistance et de la Déportation.

Je tiens à remercier chaleureusement les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Redon et tous les porte-drapeaux présents. Je salue notamment la relève incarnée par Léandre, Mathieu et Steven, de Sixt-sur-Aff. Enfin, j'exprime toute notre gratitude aux acteurs du travail de mémoire venus d'Allaire, Saint-Dolay, La Gacilly et Fégréac.

Nous saluons aussi le soutien du Secours Catholique de Redon, de l'ABSA 39-45 (Association Bretonne du Souvenir Aérien), de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance 35), de l'APPHR (Association de la Protection du Patrimoine Historique Redonnais) ou encore celui des organisations syndicales CGT d'Ille-et-Vilaine et de l'Institut Histoire Sociale de Bretagne. Leur mobilisation témoigne d'un attachement profond à notre histoire et à la force du souvenir partagé.

Merci aussi à Fabrine Loret, directrice du Conservatoire le 7. Grâce à son énergie passionnée, une chorale éphémère a vu le jour spécialement pour cette inauguration. C'est de l'autre côté du tunnel que vous aurez le plaisir d'écouter et de découvrir cette parenthèse enchantée dont les 20 voix vous transporteront dans quelques instants.

Je laisserai le mot de la fin à trois voix qui ont marqué respectivement notre histoire nationale et locale : celles de Charles de Gaulle, de Jean Thébault et Ginette Kolinka.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Nous savons qu'aucune souffrance n'a eu l'intensité ni la profondeur de celle des camps de concentration, mais le souvenir sera ce que nous choisirons d'en faire.

N'oublions jamais où mène la haine, sous toutes ses formes.

Je ne saurais conclure sans partager avec vous une conviction profonde : la liberté et la paix qui nous accompagnent depuis 81 ans sont un héritage sacré. Parce qu'elles ont été acquises au prix fort, leur préservation doit rester notre priorité absolue.

Pourtant, force est de constater que ces acquis sont aujourd'hui fragilisés face à la montée des dictatures et des autoritarismes. Alors que l'ombre d'un troisième conflit mondial plane à nouveau, notre mobilisation constante est l'unique garant d'un avenir de paix et de liberté.

Il nous appartient d'étouffer les bruits de bottes avant qu'ils ne brisent l'avenir de nos enfants.

C'est pourquoi vous devez, nous devons, ici tous présents, de porter ce cri universel : **"N'oublions jamais !"**

Philippe Pussat
Co-président

Sources : [Le nombre des résistants français](#) | Claire GRUBE : [blog histoire / Résistances-Morbihan/ Les juifs en Bretagne - Bilan de la Shoah en Bretagne - Presses universitaires de Rennes /Accueil - Mémorial virtuel des déporté.es de Loire Atlantique \(AFMD DT44\)/ La Résistance en France \(1940-1944\)](#)

Association Mémoire des Résistant.e.s et Déporté.e.s des Pays de Redon et de Vilaine
Maison des associations – 10 avenue Gaston Sébilleau -35600 Redon
Mail : memoireresdep@gmail.com / Tél : 07 82 05 27 40